

2005 - 2006

100.1

## Naisseur Aubrac de broutards repoussés en zone herbagère d'altitude



50 vaches Aubrac  
62 UGB

80 ha de SAU

1,5 UMO

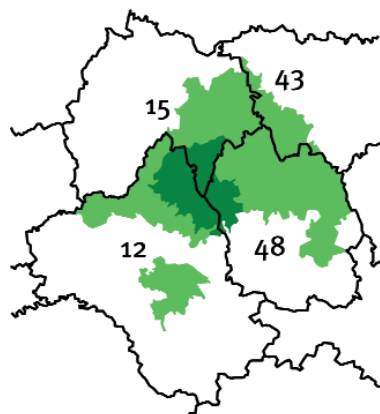
0,8 UGB/ha SFP

### ▮ Ventes

- 11 broutards
- 13 broutards repoussés
- 4 broutardes
- 13 broutardes repoussées
- 3 vaches finies
- 2 vaches maigres

### ▮ Assolement

- 80 ha de prairies permanentes dont 15 ha d'estive



- Zone de présence du système
- Zone de forte présence du système

Fonds cartographiques ARTICQUE© Tous droits réservés

La zone d'altitude du Nord-Aveyron repose sur un socle basaltique et granitique bordé de schiste en périphérie. Le plateau de l'Aubrac se prolonge sur le Cantal et la Lozère.

L'abondance des pentes et des sols peu profonds ainsi que le climat limitent le potentiel fourrager. Jusqu'à 50 % des surfaces sont difficilement mécanisables.

Les exploitations sont situées entre 800 et 1200 m d'altitude. La prairie couvre la quasi-totalité du territoire. Le climat est assez humide (1000 mm de précipitations) et froid en hiver avec des étés parfois secs.

La viande bovine représente plus de 90 % de la production agricole en valeur. En raison de la présence d'assez nombreux jeunes, et d'une volonté générale d'agrandissement, s'est développée une pression sur le foncier qui rend celui-ci très coûteux, à l'achat comme en location (estive).

### ▮ Les déterminants du système

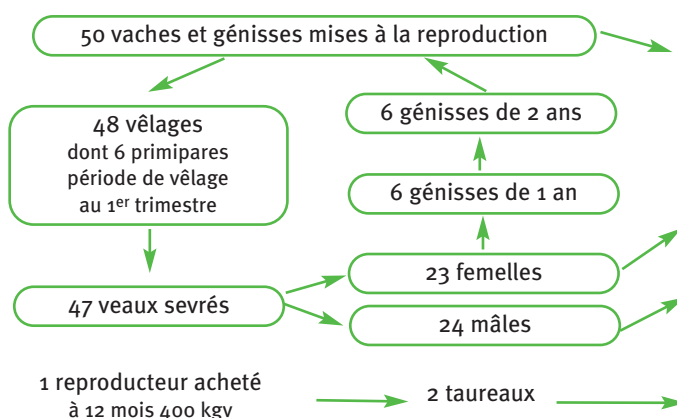
La gestion des surfaces fourragères avec un pâturage maîtrisé, une fertilisation raisonnée et un renouvellement des prairies en zone granitique sont les éléments clefs du système. De plus, l'utilisation raisonnée du déprimage peut être envisagée.

La conduite du troupeau avec un étalement des ventes par l'âge des animaux est essentielle pour assurer la trésorerie.

Les mâles destinés au marché italien doivent répondre à des exigences commerciales (poids de 400 à 420 kg vifs) pour l'engraissement en Italie d'une durée d'au moins 5 mois (label : viande italienne).

50 vaches sur 80 ha d'herbe pour produire des broutards lourds et repoussés afin de faire vivre une famille.

## ► Cheptel en croisière



## ► Les ventes annuelles

Catégories	Poids	Mois
2 vaches maigres	560 kgv	mai et nov.
3 vaches finies dont 3 labels	380 kgc	fév.
4 broutardes 8 mois	285 kgv	oct.
13 broutardes repoussées 12 mois	340 kgv	janv.-fév.
11 broutards 10 mois	350 kgv	nov.-déc.
13 broutards repoussés 12 mois	420 kgv	janv.-fév.
1 taureau maigre	800 kgv	sept.

## ► Les performances

- Taux de gestation 96 %
- Taux de mortalité 4 %
- Taux de renouvellement 12 %
- Productivité numérique 94 %

30 % d'IA réalisées sur génisses et/ou multipares

296 kg vifs/UGB  
370 kg vifs/vache

Production brute de viande vive  
18 500 kg

= kg vendus - kg achetés  
+/- variations inventaires

## ► L'alimentation sur stock

- Durée d'hivernage : 165 jours

Principales catégories	Durée (jours)	Apports journaliers en kg de MS/jour				
		Fourrages	Aliments achetés			
		Foin	Repousse	Croissance	Finition	CMV
42 vaches avant vêlage	98	10				0,1
42 vaches après vêlage	67	11				0,1
6 primipares avant vêlage	45	8,5				0,1
6 primipares après vêlage	120	9				0,1
6 génisses de 2 ans	165	7		1		0,05
6 génisses de 1 an	165	5		1		0,07
11 broutards	30	2	1,5			
13 broutards repoussés	120	4	3			
13 broutardes repoussées	130	4	2			
3 vaches finies	80	8			5	0,125

### Besoins en fourrages

Foin 116 T

1,86 TMS/UGB

### Besoins en concentrés

Aliments : 16 T

CMV : 1 T

Broutards en été

360 kg/mâle

240 kg/femelle

277 kg/UGB  
346 kg/vache

Le troupeau est conduit en croisement industriel charolais partiel ou total. Dans ce dernier cas, le renouvellement doit être assuré par l'achat de génisses. La décision est à prendre en fonction de la qualité génétique du cheptel de mères et des contraintes de bâtiments, de parcellaire et de travail. En situation d'autorenouvellement, la saillie d'une quinzaine de vaches en Aubrac pur est suffisante.

Les veaux nés précocement sont conduits de manière intensive (nourrisseur et bonnes pâtures) pour être vendus avant la rentrée à l'étable vers 10 mois. Les veaux plus tardifs ou conduits à l'estive sont rentrés et repoussés pour être vendus à 12-14 mois. Cela conduit

à rechercher des vêlages au cours du premier trimestre.

Les performances techniques du troupeau sont très dépendantes d'une alimentation disponible et suffisante et équilibrée (minéraux des mères), parfois remise en cause par un chargement trop élevé.

La prévention des risques sanitaires par vaccination (grippe, diarrhée...) est essentielle pour assurer un faible taux de perte de veaux dans les premiers mois.

En zones périphériques, des troupeaux de race pure limousine sont conduits de manière similaire et ont des résultats très voisins.

## La surface fourragère

Le territoire des exploitations comporte trois secteurs.

Les surfaces plus facilement mécanisables et présentant des sols suffisamment profonds sont consacrées à la fauche. Elles sont fertilisées avec du lisier et fournissent une coupe en fin de printemps et éventuellement une coupe de regain pour les bonnes années.

Les parcelles à pâture obligatoire (pentes, altitude, humidité...) sont utilisées comme estives. Elles sont

parfois assez éloignées du siège de l'exploitation et peuvent générer des coûts importants.

Les surfaces de qualité intermédiaire sont réparties entre pâture et fauche, selon les besoins et les facilités d'utilisation.

Enfin, la gestion du parcellaire et du pâturage est rendue complexe par les différents lots d'animaux (3 de vaches, 2 de génisses et 1 de mâles).

**80 ha de SFP**  
dont 80 ha d'herbe

**Indicateurs fourragers**  
56 UGB au pâturage  
142 ares d'herbe/UGB

**Part de la pâture dans l'alimentation**  
61 %

PN	ha	%	estives				
			mai	juin	juil.	août	sept.
}	15 ha	19 %	F1/		F2/		
	15 ha	19 %	F1/		F2/		
	15 ha	19 %	déprimage	F1/		F2/	
	35 ha	63 %	50 ha de pâturages 89 ares/UGB		70 ha de pâturages 124 ares/UGB		80 ha de pâturages 142 ares/UGB

## Les récoltes de fourrages

	ha	rdt/ha	quantité
Foin 1C	15	4,2 TMS	63 TMS
Foin 1C déprimé	15	2,5 TMS	37,5 TMS
Foin 2C	10	2 TMS	20 TMS
<b>Total récolté</b>			<b>120,5 TMS</b>

**1,94 TMS/UGB\***  
\* 10 % de pertes

## Les engrais et amendements

Apport engrais minéraux	N (U/ha)	P (U/ha)	K (U/ha)
Herbe	18	0	3

250 à 350 U/ha de CaO par an de manière rotationnelle tous les 2-3 ans sur les surfaces mécanisables y compris estive.

## Achats de paille

- 15 T/an pour la litière.

## Production de fumier

- 437 T/an de fumier ou 400 m<sup>3</sup>/an de lisier épandus à :  
- 15 à 20 T/ha ou 20 à 30 m<sup>3</sup>/ha sur prairie de fauche tous les 2 ans

## Le pâturage

La sortie de l'étable a lieu en avril sur une parcelle sacrifiée pour assurer une mise à la reproduction précoce et des vêlages de janvier-février. Durant les premières semaines et jusqu'à début mai, une distribution de foin doit assurer la couverture des besoins des animaux. La mise à l'herbe est donc très progressive, et le pâturage à pleine ration devient effectif aux premiers jours de mai, suivant l'altitude.

L'organisation du pâturage est déterminante et implique une conduite en parc ou au fil pour limiter la surface utilisée et disposer de parcelles de fauche suffisantes.

## La sécurité

Certains prés de fauche sont déprimés pour attendre le démarrage des estives. Cette action doit être limitée en durée, la quantité de foin récolté en dépend. En revanche, la qualité du foin, dont la coupe a été retardée, s'en trouve améliorée.

Le regain est distribué aux veaux en cours d'alourdissement et permet de constituer un stock de complément de fourrage de 1<sup>ère</sup> coupe en année déficitaire.

L'enrubannage peut permettre d'avancer la date de récolte et d'obtenir de meilleurs regains, avec une fertilisation plus précoce.

Le maintien d'un pH proche de 6 par un chaulage régulier est obligatoire pour la production fourragère.

## ► Le foncier

25 % de la surface est en fermage.  
La valeur retenue pour le fermage est de 100 €/ha.

## ► Les bâtiments

### Animaux à loger : 94 têtes

- Élevages
- 48 vaches mères
  - 6 génisses de 2 ans
  - 6 génisses de 1 an
  - 2 vaches vides
  - 26 repoussés

- Réformes
- 6 vaches

Le faible taux de perte des veaux est à relier à un bon aménagement des bâtiments, avec en particulier un parc à veaux bien éclairé, aéré et paillé.

### Stabulation aire paillée 100 %

#### Aire de vie par animal

- Vache suitée : (10 + 2 m<sup>2</sup>)
- Vache ou taureau : 10 m<sup>2</sup>
- Génisse de 2 ans : 8 m<sup>2</sup>
- Génisse de 1 an : 5 m<sup>2</sup>

### Stabulation sur lisier

4-5 m<sup>2</sup>/vache

Les installations se font avec des bâtiments stabulation libre aire paillée qui impliquent l'achat d'une tonne de paille par an et par vache. Des exploitations combinent des bâtiments aires paillées et lisier en lien avec l'histoire et les périodes de construction.

### Besoins en stockage : 1 250 m<sup>3</sup>

- Foin : 121 T soit un volume de 1 080 m<sup>3</sup>
  - Paille : 22 T soit un volume de 170 m<sup>3</sup>
  - Une fosse à lisier
- } Hangars de stockage

## ► Le matériel

### Matériel en propriété

#### Traction

- 1 4RM 100 Ch.
- 1 4RM 60-70 Ch.
- 1 2RM 50 Ch.

#### Fertilisation / entretien des cultures

- 1 épandeur centrifuge

#### Récolte des fourrages

- 1 faucheuse rotative
- 1 andaineur
- 1 round-baller

#### Transport / manutention

- 1 bétailière

### Matériel en CUMA ou entreprise

- Enrubanneuse
- Épandeur à fumier
- Tonne à lisier

## ► Le travail

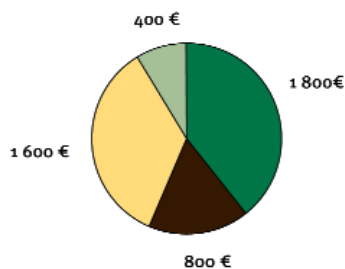
Le travail d'astreinte est de l'ordre de 20 à 25 heures par UGB. Les périodes de pointes sont au moment des vêlages en janvier et février, pour la mise à l'herbe et les

saillies en avril, et en juin pour la fenaison. Le travail de saison de surfaces est estimé entre 0,5 et 1 jour par hectare de SAU.

## ► Capital d'exploitation

### En croisière

4 500 €/ vache



- bâtiments
- matériel
- cheptel
- stock, avance aux cultures et trésorerie

### En installation

Le cheptel est acheté au prix des animaux reproducteurs.

La construction du bâtiment d'élevage est estimée à 2 500 € par vache.

À cela s'ajoutent 1 000 € par vache pour les besoins en stockage.



Michel WEBER - Chambre d'Agriculture de l'Aveyron - Tél. : 05 65 73 78 09  
Claudine MURAT - Chambre d'Agriculture de l'Aveyron - Tél. : 05 65 73 79 11  
Julien BELVEZE - Institut de l'Élevage - Tél. : 05 61 75 44 34



2005

100.1

## Naisseur Aubrac de broutards repoussés en zone herbagère d'altitude



80 ha prairie permanente  
dont 15 ha d'estives

1,5 UMO

0,8 UGB/ha SFP

50 vaches  
62 UGB  
296 kg viande vive/UGB

### Le résultat économique en conjoncture 2005

Produits		75 360 €	
<b>Ventes bovines</b>		<b>40 900 €</b>	<b>54 %</b>
Vaches maigres	2 *	500 €	
Vaches finies hiver	3 *	1 406 €	
Broutardes	4 *	645 €	
Broutardes repoussées	13 *	850 €	
Broutards	11 *	860 €	
Broutards repoussés	13 *	1 000 €	
Moins-value taureau acheté		- 450 €	
<b>Prix du kg vif vendu : 2,21 €</b>			
<b>Aides</b>		<b>34 500 €</b>	<b>46 %</b>
<b>Animales</b>		<b>21 120 €</b>	
PMTVA	48 *	238 €	
Complément extensif < 1,4 UGB	72 *	74 €	
PAB gros bovin	5 *	70 €	
PAB complément qualité	3 *	33 €	
PSBM	24 *	162 €	
<b>PHAE</b>		<b>6 080 €</b>	
	80 *	76 €	
<b>Franchise modulation</b>		<b>138 €</b>	
<b>ICHN</b>		<b>7 100 €</b>	

Annuités	9 200 €	12 %
<b>Revenu disponible</b>	<b>24 300 €</b>	

<b>Produit brut bovin</b>	<b>1 360 €/vache</b>	<b>1 100 €/UGB</b>
dont aides animales	420 €/vache	340 €/UGB
<b>Charges bovines</b>	<b>300 €/vache</b>	<b>240 €/UGB</b>
Coût du concentré	0,24 € par kg vifs produits	
<b>Marge brute bovine</b>	<b>1 060 €/vache</b>	<b>860 €/UGB</b>
soit	76 % du produit brut bovin	

Charges		41 900 €	
<b>Charges opérationnelles</b>		<b>14 900 €</b>	<b>36 %</b>
<b>Troupeau</b>		<b>170 €/UGB</b>	<b>10 600 €</b>
Concentré	70 €/UGB	4 210 €	
Frais vétérinaires	40 €/UGB	2 620 €	
Divers	60 €/UGB	3 780 €	
<b>SFP</b>		<b>70 €/UGB</b>	<b>4 300 €</b>
Engrais		3 690 €	
Semences		500 €	
Traitement		120 €	
<b>Charges de structure</b>		<b>27 000 €</b>	<b>64 %</b>
(hors amortissements et frais financiers)			
Foncier		3 420 €	
Matériel		6 930 €	
Bâtiments		680 €	
Assurances		2 610 €	
MSA		8 000 €	
EDF + eau		760 €	
Frais de gestion		3 030 €	
Transport		1 210 €	
Salaires		-	
Divers		320 €	
<b>Excédent Brut d'Exploitation</b>		<b>33 460 €</b>	<b>44 %</b>

Amortissements	15 200 €
Frais financiers	2 000 €
<b>Résultat courant</b>	<b>16 260 €</b>

### Ratios en croisière

<b>EBE/UMO</b>	<b>22 310 €</b>
Aides totales / EBE	103 %
Valeur ajoutée / Produit total (Ventes-Charges)	16 %
Valeur ajoutée / ha SAU	154 €
<b>Charges de structure</b>	<b>550 €/ha de SAU</b>
(avec amortissements et frais financiers)	
dont mécanisation	250 €/ha de SAU

Les cours des animaux repoussés se sont bien améliorés en 2005-2006. La qualité des animaux permet d'enregistrer des différences de prix notables, surtout pour des femelles médiocres difficiles à vendre. Une différence de 0,15 € par kg vif produit entraîne + ou - 2 700 € de résultat.

L'EBE est inférieur à la totalité des aides. Les aides bovines sont retenues au plafond. Les aides structurelles (ICHN et PHAE) assurent le revenu. C'est un point de fragilité de ces systèmes de montagne. Dans certaines exploitations en situation de déficit fourrager, 20 % des vaches sont sans prime et génèrent plus de charges (achat de fourrages) que de produits.



## Repères économiques suite au découplage 2006

	Avant découplage*	Après découplage**	Évolution
Produit bovin/UGB	1100 €	950 €	- 14 %
dont aides bovines/UGB	340 €	180 €	
Marge brute bovine/UGB bovin	860 €	710 €	- 17 %
Valeur DPU pour 80 droits normaux		126 €	
EBE avec DPU	33 460 €	23 780 €	- 0,5 %
Revenu agricole	16 260 €	16 130 €	- 1 %

\* Résultats 2005 avant découplage, avec modulation de 3 %.

\*\* Simulation à partir des résultats 2005 du découplage, de la modulation de 4 % et du prélèvement réserve de 2,2 % appliqués en 2006.

### Les leviers du système

L'effet négatif de la réforme de la PAC sur le revenu agricole peut être compensé par l'action sur différents critères, tels que :

- ▶ L'amélioration de **la productivité numérique de 0,1 %**  
(soit une amélioration du taux de gestation, de l'IVV du troupeau ou du taux de mortalité par une meilleure gestion du troupeau, de son état sanitaire, de la surveillance des chaleurs...).
- ▶ L'augmentation de **la production brute de viande vive de 1 kg/UGB**  
(soit une amélioration du taux de productivité numérique ou un alourdissement des animaux produits).
- ▶ L'amélioration du **prix de 0,01 €/kg vendu**  
(par une meilleure adaptation du produit à la demande du marché)
- ▶ Une meilleure maîtrise **des charges**
  - une baisse de **1 % des charges opérationnelles animales**
  - une baisse de **3 % des charges opérationnelles de la SFP**
  - une baisse de **2 % des charges de mécanisation**

Avec une perte voisine de 0,8 % sur le revenu agricole, le système ne subit pas une forte influence de la part des réformes mises en place dans la PAC en 2006.

Des leviers peuvent être assez facilement actionnés pour limiter cette perte, en particulier, la maîtrise des postes de charges et l'amélioration des performances techniques du troupeau.

Le découplage de la PSBM et son intégration dans les DPU, en référence à des valeurs de 2000 à 2002, annulent en partie les effets des prélèvements de la modulation et de la réserve.



Michel WEBER - Chambre d'Agriculture de l'Aveyron - Tél. : 05 65 73 78 09  
 Claudine MURAT - Chambre d'Agriculture de l'Aveyron - Tél. : 05 65 73 79 11  
 Julien BELVEZE - Institut de l'Élevage - Tél. : 05 61 75 44 34

